

**DÉLIBÉRATION N°2017/41 DU 11 DÉCEMBRE 2017**

**Composition du comité Stratégique**

Le conseil d'administration de l'Afpa, sur proposition de son président,

Vu le code du travail, notamment l'article R.5315-5 ;

Vu la délibération 2017/27 du conseil d'administration du 26 septembre 2017 portant composition du comité stratégique ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 décembre 2017 portant nomination de Monsieur Franck Mikula au conseil d'administration de l'Afpa ;

Après en avoir délibéré le 11 décembre 2017,

Décide :

**Article I**

Monsieur Franck Mikula est nommé membre du comité stratégique.

**Article II**

Le directeur général assure l'exécution de la présente délibération

Fait à Montreuil, le 11 décembre 2017

Le président du conseil d'administration par intérim  
Jean-François Verdier